

MODE D'EMPLOI DE LA MALLETTE PÉDAGOGIQUE

« Si c'est là, c'est ici »
Paroles et mémoires
citoyennes de crises
meurtrières contemporaines

SOMMAIRE

Introduction	3
Qui est RCN Justice & Démocratie ?	4
La série (1) radiophonique « Si c'est là, c'est ici »	5
Approche méthodologique : La transmission de la mémoire par des récits radiophoniques	5
La mallette pédagogique « Si c'est là, c'est ici »	6
Mode d'emploi de la mallette	6
Schéma d'utilisation de la mallette pédagogique	7
L'animation : Approche pédagogique	8
Principes déontologiques à l'utilisation de la mallette	9
Compétences et savoirs mobilisés dans le cadre des animations qui relèvent de différents cours de l'enseignement secondaire supérieur	10
Pour aller plus loin et poursuivre les réflexions	11

INTRODUCTION

La mallette pédagogique « *Si c'est là, c'est ici* » : *Paroles et mémoires citoyennes de crises meurtrières contemporaines*, a été créée par RCN Justice & Démocratie (J&D) dans le cadre de son programme de sensibilisation à la prévention des crimes de droit international, par la transmission de la mémoire de ces crimes, autour des 11 portraits de la série (1) radiophonique « *Si c'est là, c'est ici* »¹.

Vous trouverez dans la mallette tous les éléments nécessaires à la réalisation des animations pédagogiques accompagnant l'écoute collective de ces récits.

¹« Si c'est là, c'est ici », une série radiophonique produite par RCN J&D et réalisée par Pascaline Adamantidis

QUI EST RCN JUSTICE & DÉMOCRATIE ?

C'est une ONG belge, créée en 1994 au lendemain du génocide au Rwanda. Actuellement présente au Rwanda, au Burundi, en République démocratique du Congo, RCN J&D appuie la reconstruction de l'État de droit et soutient la société civile dans des pays en transition ou en développement. Ses actions se concentrent sur un appui institutionnel, ainsi que sur la promotion de la Justice comme valeur humaine.

RCN J&D s'est fondé sur la conviction que le droit et la justice participent à la construction de la vie des personnes et des sociétés, de leur humanité et de l'Humanité : en protégeant, distinguant, organisant, interdisant, sanctionnant, ils instituent les humains en tant que sujets de droit. Et ces sujets forment leur mode de résolution des différends et construisent leur avenir. C'est la fonction humanisante des institutions judiciaires d'un État de droit.

Mais pour RCN Justice & Démocratie, les hommes ne peuvent construire la justice qu'à partir d'un échange de paroles garanti pour chacun : le droit ne mène à plus de justice que s'il naît de la discussion et que si la société permet le débat sur les principes, valeurs de justice.

A contrario, lorsque des facteurs politiques, économiques, sociaux et culturels engendrent des régressions du langage et des espaces de parole protégés, les sociétés sont, peu à peu, en danger de déshumanisation.

À l'extrême, elles ne résistent plus à des crises majeures, telles qu'un génocide ou des crimes contre l'Humanité.

Pour prévenir de telles crises, RCN J&D encourage donc, sur les terrains où l'ONG travaille, le dialogue démocratique entre les citoyens, les organisations de la société civile et les autorités publiques, sur le droit et les pratiques de justice.

En Belgique, RCN J&D a développé un programme de sensibilisation à la prévention des crimes de masse contemporains par la transmission de la mémoire de ces crimes afin d'interroger le sens du droit, les pratiques démocratiques et le sentiment citoyen comme enjeux fondamentaux pour une humanité plus juste et en paix.

Pour cela, RCN J&D a produit une première série d'émissions radiophoniques « Si c'est là, c'est ici », qui nous invite à saisir autrement ces crises et à prendre la mesure de ces actes impensables (crimes de masses).

LA SÉRIE (1) RADIOPHONIQUE « SI C'EST LÀ, C'EST ICI »

Ils s'appellent Laurien, Pétronille, Hoëung, ... Une série documentaire de 11 portraits radiophoniques et leur histoire à 11 voix, rassemblées dans une dernière émission.

Ce sont des personnes « remarquables mais peu remarquées » qui ont survécu à des crises violentes, tels que des crimes de droit international, au Rwanda, au Burundi, en République démocratique du Congo, au Cambodge et en Bosnie. Toutes ont inventé un mode d'être face à l'innommable. Comment (re-)vivre ensemble après un tel chaos ?

Ces personnes racontent leur reconstruction et nous invitent à comprendre les réponses humaines qu'elles ont inventées, nous interpellant, ici et là, dans notre propre posture face à ces crises et à leur résolution. Comme une quête de soi, un voyage citoyen, ces personnes nous amènent à réfléchir à nos propres crises individuelles et collectives, proches ou lointaines, pour la construction d'une paix sociale et d'une posture plus juste face aux enjeux du « vivre ensemble ».

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE : La transmission de la mémoire par des récits radiophoniques

Le média radiophonique est accessible à tous, donne une place au récit et à l'imaginaire, favorise un chemin personnel de l'auditeur, valorise la culture de l'oralité en privilégiant la parole.

Face à des crimes de droit international, la tentation est grande de se détourner, de penser « qu'ils sont différents... », « que ce ne sont pas nos histoires... ». Ces créations radiophoniques permettent aux auditeurs d'aller à la rencontre de ces histoires, de ceux qui les ont vécues mais aussi de « vivre l'effroi » des crimes de masse et de se les représenter. Désormais conscient de la nécessité de prévenir ces crimes, il peut imaginer le pire sans le commettre : la représentation réelle de ces violences collectives interroge la place de l'individu dans sa société. En effet, la seule finalité porteuse de vie que l'on puisse prêter à une atteinte à notre humanité, aussi énorme qu'un génocide, est celle de nous rappeler notre responsabilité individuelle et collective par rapport au « vivre ensemble ».

RCN propose donc, par ces récits radiophoniques, de saisir ces crises autrement en se réappropriant les grands principes d'humanité et de justice. Ces émissions sont une proposition de fraternisation ; l'auditeur voyage dans le temps et dans l'espace, interpellé hors de ses propres repères et ramené inéluctablement à lui-même, à ses propres crises, leurs impasses et leurs potentiels de résolution propres : c'est un voyage citoyen.

LA MALLETTE PÉDAGOGIQUE « SI C'EST LÀ, C'EST ICI »

À partir de ces émissions, RCN J&D propose un kit pédagogique articulé autour des 11 versions courtes des récits radiophoniques (20') et des 11 animations d'écoute collective qui leur correspondent. Ces animations sont adressées à un public scolaire du cycle secondaire supérieur.

Pourquoi ?

L'animation d'écoute collective vise à :

- permettre aux élèves de se représenter ces crimes violents qui mettent à mal l'humanité,
- interpeller les élèves sur nos capacités et responsabilités par rapport au vivre ensemble.

Il ne s'agit d'ailleurs pas tant de transmettre des réponses, que de faire émerger des questions et d'interroger le sens du droit, des pratiques démocratiques en invitant les participants à bousculer leurs représentations associées :

- enjeux et conséquences de situations de crimes de droit international, ici et ailleurs ;
- aux enjeux du « vivre ensemble » pour prévenir ces situations de violence.

MODE D'EMPLOI DE LA MALLETTE

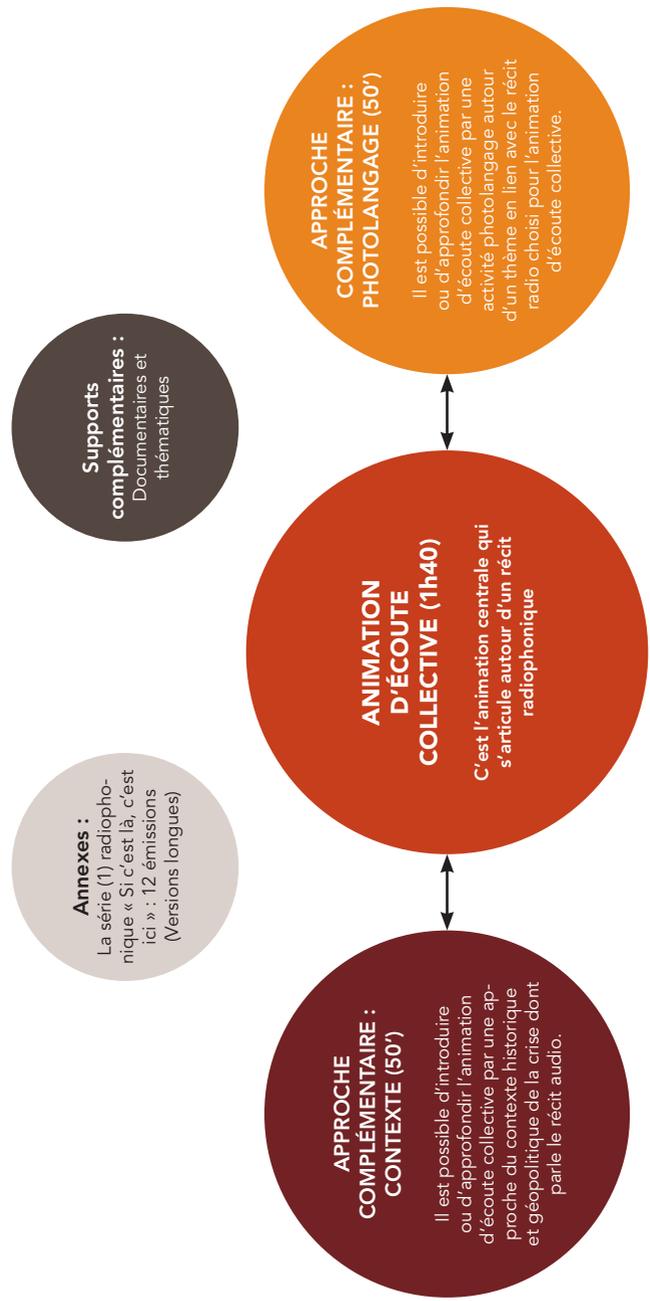
Chaque **animation d'écoute collective** dure 1h40 et aborde **un récit**, choisi par l'animateur dans le **répertoire d'animation**. Le répertoire présente en effet ces 11 récits courts et les thématiques spécifiques qui les traversent liées aux histoires de chacun dans l'Histoire (La citoyenneté, les libertés, le sens de la justice, les médias, la parole,...).

Chaque animation d'écoute collective est autonome tout en pouvant être complémentaire l'une de l'autre.

L'animation d'écoute collective peut également être combinée (avant ou après celle-ci) avec une activité complémentaire abordant le contexte du récit (historique et géopolitique), à partir des fiches contextes, ou approfondissant une réflexion collective (thématique), à partir du photolangage. Le choix de ces combinaisons se fera en fonction des besoins et attentes estimés des participants, de vos objectifs (en lien avec les compétences terminales) et du temps que vous avez à disposition.

Si vous souhaitez réaliser ces activités complémentaires, nous conseillons de prendre des temps distincts de l'animation d'écoute collective car les contenus de chaque animation sont suffisamment denses pour animer une séance en soi.

SCHEMA D'UTILISATION DE LA MALLETTE PEDAGOGIQUE



- Support : Fiches contexte
- Répertoire d'animation
- Trame d'animation d'écoute collective
- Support : CD audio « Si c'est là, c'est ici » (versions courtes)
- Supports éventuels : Portrait/Mind mapping
- Trame d'animation Photolangage
- Support : Photolangage

L'ANIMATION : APPROCHE PÉDAGOGIQUE

L'approche pédagogique de RCN s'inspire des méthodes de pédagogie active pour lesquelles la tâche de l'animateur consiste, entre autres, à impliquer les participants dans des situations tirées de la réalité pour qu'ils puissent, à partir de leur vécu, développer leurs compétences et savoirs. Ces animations se déroulent donc de façon participative. Le participant est invité à utiliser ses ressources, sa créativité et celle du groupe pour répondre à ses questionnements, il s'approprie le savoir en l'élaborant par la remise en question et la (re)construction de ses propres représentations (le savoir n'est pas extérieur à l'apprenant). Dans ces animations, le questionnement (doute fraternel) est le moteur du processus proposé. Il ne s'agit d'ailleurs pas tant de transmettre des réponses, que de faire émerger des questions et interroger le sens de la justice, des pratiques démocratiques et du sentiment citoyen. Cette approche permet de développer un processus collectif, au sein duquel l'individu s'inscrit à partir de sa réalité dans un dialogue constructif qui permet néanmoins les contradictions (espace collectif en construction).

Cadre

Pour RCN J&D, l'espace du groupe est un lieu privilégié pour le déploiement de la parole, du questionnement et du dialogue.

Le cadre proposé doit être un cadre de confiance, où chacun est respecté et où personne n'est jugé, dans lequel le doute fraternel a une place fondamentale (capacité de se remettre en question, de s'ouvrir à l'autre, de questionner de façon constructive,...) mais où les principes qui balisent le cadre démocratique sont respectés (respect de la dignité égale des humains, de l'autonomie de l'individu, des droits de l'homme, des valeurs de fraternité, etc).

Le rôle de l'animateur n'est pas de trouver un consensus, mais de permettre un dialogue ouvert et constructif où cohabitent les vérités (individuelles, collectives et institutionnelles) même si elles sont différentes. Le rôle de l'animateur est de permettre ce dialogue et de le faciliter. Pour cela, l'animateur peut proposer de se référer à des principes de communication non-violente privilégiant le registre de l'énonciation plutôt que celui de la dénonciation. Le plus important n'est pas d'avoir raison mais d'essayer de comprendre le point de vue de l'autre dans un processus de réflexion commun.

Le dialogue pourra aussi permettre de faire le lien entre les histoires personnelles et une histoire collective. Et cela, en partant de ce qui est constructif et de ce qui nous relie, plutôt que de ce qui nous sépare. L'animateur a un rôle de facilitateur, suscitant la curiosité et pouvant mettre en lien les expériences transmises avec les centres d'intérêt des participants. Il assure également un climat de confiance, de recadrage et de synthèse, lorsque c'est nécessaire.

Zones sensibles

La crise (violente) est au cœur des récits radiophoniques. Il est donc nécessaire de prendre en compte l'impact que peut avoir l'écoute de ces témoignages au sein du groupe :

- Possibilité qu'une identification émotionnelle se crée entre l'auditeur et un aspect du témoignage ; un risque, si cela se produit, est que le témoignage transmis soit interprété comme un discours indirect de l'animateur sur le participant.

Il est important de garder en tête que l'objectif est de faire dialoguer les contextes, ceux de l'intervenant du récit radio, ceux de l'animateur et ceux des participants. L'animateur n'est pas porte-parole du récit, il facilite le lien entre ces paroles et celles des participants.

L'animateur organise l'animation de telle manière que chacun puisse s'exprimer à partir de son vécu. Ce n'est qu'à travers le dialogue et l'échange que nous pouvons accéder à l'espace groupe et s'approprier des « dénominations communes », issus de cette rencontre.

- Possibilité de toucher à des « zones sensibles ». La notion de zone sensible (contentieux historiques, refoulements...) renvoie aux zones qui, dans notre identité, sont plus sensibles et qui, en étant atteintes, provoquent des sentiments de malaise. Ces zones plus sensibles sont constituées à partir des événements de l'histoire personnelle de chacun, de sa genèse familiale, de sa formation.

Il est donc essentiel que l'animateur :

- Se prépare avant l'animation en identifiant les nœuds potentiels du groupe (vécu des participants, identifications possibles,...). Mais attention à ce que l'identification des nœuds ne soit pas le résultat d'une projection sur les apprenants, ce qui arrive souvent.

- Et/ou prépare le groupe à l'audition du témoignage (par une petite introduction au contexte par exemple).

PRINCIPES DÉONTOLOGIQUES À L'UTILISATION DE LA MALLETTE

Pour respecter la logique, le sens des animations et des émissions radiophoniques contenues dans la mallette, celles-ci devront être utilisées conformément aux objectifs décrits et au projet pédagogique de RCN Justice & Démocratie.

Chaque émission radiophonique (versions courtes et versions longues) devra être utilisée dans sa totalité. L'utilisation partielle pourrait dénaturer le propos des intervenants et les objectifs du projet.

COMPÉTENCES ET SAVOIRS MOBILISÉS DANS LE CADRE DES ANIMATIONS, QUI RELÈVENT DE DIFFÉRENTS COURS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR (cf. : cours d'histoire, de sciences sociales, de français, de religion et de morale)

- Exercer son esprit critique ; identifier les valeurs inhérentes à un témoignage (document) audio ; analyser et synthétiser des informations, distinguer ses opinions personnelles et les données extraites des informations.
- Comprendre et intégrer les valeurs d'une société humaniste et démocratique ; voir le beau en l'homme, reconnaître le beau en soi et dans les autres, dans l'humanité.
- Développer une réflexion critique sur sa propre lecture du monde :
 - les principaux éléments constitutifs d'une situation de crise,
 - les rapports existant entre un système juridique, les droits et les devoirs des gens, etc.
 - le caractère démocratique ou non d'un système ou d'une tendance politique (du totalitarisme, de l'autoritarisme, des relations Nord/Sud, des colonisations,...).
- S'interroger et exprimer ses représentations ; les nourrir et peut-être les transformer.
- Être capable de prendre part activement à un travail d'équipe ; apprendre à penser avec les autres et communiquer sa pensée.
- Sentir, ressentir : Se percevoir comme personne, reliée aux autres et au monde, être réceptif aux autres et au monde ; reconnaître en chacun la personne humaine.
- Penser, faire sens : Apprendre à penser, apprendre à douter, à se distancier pour réfléchir...
- Apprendre à « vivre ensemble » ; à être auteur/acteur de sa vie ; capacité de trouver en soi des ressources.
- Développer une conscience citoyenne responsable ; se confronter à ce qui est et se construit autour de soi, c'est refaire le point par rapport à sa propre position et éventuellement la réajuster.
- (Re-)lier « notre monde » au « monde ».

POUR ALLER PLUS LOIN...

Suite à l'animation d'écoute collective, il vous semblera peut-être nécessaire d'aller plus loin, d'approfondir une question, un thème, sur base d'un constat de votre part ou d'une demande de la classe.

Vous pourrez trouver des ressources :

- Dans la mallette : fiches thématiques, documentaires et contextes ; photolangage.
- En nous contactant pour nous permettre d'identifier la meilleure ressource en fonction de votre besoin :

Maïté Burnotte
Chargée de projet pédagogique
Programme Belgique
maite.burnotte@rcn-ong.be

RCN Justice & Démocratie

Avenue Brugmann, 76
1190 Bruxelles
Tél. : +32.2.347.02.70
Fax. : +32.2.347.77.99
Email : info@rcn-ong.be
Website : www.rcn-ong.be

